

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2019

Le seize mai deux mille dix neuf à dix neuf heures, le conseil municipal de la commune d'Ercheu, légalement convoqué le 09 mai 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur François Lamaire, maire.

Etaient présents : Lamaire François – Morel Nadine - Carpentier Jean-François - Boddaert Dominique - Keller Lysiane - Boitel Catherine - Bezault Bernard - Oyon René -- Delimauges Didier - Swaenepoel François.

Absent non excusé : Lepère Vincent

Secrétaire de séance : Delimauges Didier

Avant de commencer l'ordre du jour, La maire de Cressy-Omencourt a demandé aux conseillers pour que les enfants de son village soient rattachés à l'école d'Ercheu. Monsieur Lamaire doit contacter le département pour savoir si le bus scolaire peut passer par Cressy et une personne devra être recrutée pour accompagner les enfants de Cressy à Ercheu. Les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité le rattachement de Cressy-Omencourt à l'école d'Ercheu.

Les conseillers municipaux ont été visité le pôle accueil pour constater les travaux finis.

Approbation du procès-verbal du 11 avril 2019

TOURS DE GARDE ELECTIONS EUROPEENNES

8h- 10h30	Delimauges Didier, Boddaert Dominique, Lamaire François
10h30- 13h	Keller Lysiane, Boitel Catherine, Bezault Bernard
13h- 15h30	Carpentier Jean-François, Morel Nadine
15h30- 18h	Swaenepoel François, Oyon René
Dépouillement	Swaenepoel François, Delimauges Didier, Oyon René, Daniel Tiron
Bureau	Lamaire François, Morel Nadine, Carpentier Jean-François , Boitel Catherine

ADHESION SOMEA

Monsieur le maire fait la lecture du courrier de l'association SOMEA qui intervient au profit des communes en vue de réduire les problèmes de ruissellement et d'inondations liés à l'érosion des sols. La cotisation est de 30€ pour les communes.

Monsieur le maire informe les conseillers municipaux que la Communauté de Communes du Grand Roye adhère déjà à l'association Soméa et de ce fait une adhésion de la commune n'est pas nécessaire.

Compte tenu des éléments les conseillers municipaux refusent d'adhérer à l'association Soméa

SUBVENTION FRAIS SCOLAIRES 2019/2020

Après en avoir délibéré le conseil décide à l'unanimité de reconduire le forfait de 50 € par élève de la classe de 6ème jusqu'à moins de 16 ans à la date de la rentrée scolaire de septembre 2019 sur présentation à la mairie de justificatifs d'achats de fournitures scolaires, d'un certificat de scolarité et d'un RIB des parents.

SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Après en avoir délibéré le conseil décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 30€ aux enfants d'Ercheu participant a un voyage scolaire sur présentation d'un RIB et d'un justificatif du voyage.

FRAIS SCOLAIRES COMMUNES EXTERIEURES

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les frais scolaires des communes extérieures dont les enfants fréquentent les écoles d'Ercheu et d'appliquer les tarifs scolaires 2019 suivants:

classes maternelles	488 €
classes primaires	388€

QUESTIONS DIVERSES

- Report transfert compétence « eau » : Monsieur le maire expose qu'en vertu de l'article 64 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République les communautés de communes exercent le plein droit la compétence « eau » au 1^{er} janvier 2020.
Néanmoins, l'article 1 de la loi n°2018 -702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes permet à 25% au moins des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20% de sa population de s'opposer au transfert de la compétence . Dans ce cas, le transfert obligatoire n'interviendra qu'en dans ce cas, le transfert obligatoire n'interviendra qu'en 2026 ,sauf décision contraire de la communauté de communes validée par la majorité qualifiée des communes et ne faisant pas l'objet de la minorité de blocage.
Considérant que le service de l'eau est actuellement rendu à la population de la commune de manière satisfaisante par les services communaux d'Ercheu.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal d'Ercheu s'oppose au transfert de la compétence « eau » à la communauté de communes du Grand Roye.
- Report transfert compétence « assainissement eaux usées » : Monsieur le maire expose qu'en vertu de l'article 64 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République les communautés de communes exercent le plein droit la compétence «assainissement des eaux usées » au 1^{er} janvier 2020.
Néanmoins, l'article 1 de la loi n°2018 -702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes permet à 25% au moins des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20% de sa population de s'opposer au transfert de la compétence. Dans ce cas, le transfert obligatoire n'interviendra qu'en dans ce cas, le transfert obligatoire n'interviendra qu'en 2026, sauf décision contraire de la communauté de communes validée par la majorité qualifiée des communes et ne faisant pas l'objet de la minorité de blocage.
Considérant que le service de l'eau est actuellement rendu à la population de la commune de manière satisfaisante par les services communaux d'Ercheu.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal d'Ercheu s'oppose au transfert de la compétence «assainissement des eaux usées » à la communauté de communes du Grand Roye.
- Caution logement Diard : Monsieur le maire présente aux conseillers municipaux le procès-verbal d'expulsion de l'huissier en charge de l'affaire contre Mme Diard. Mme Diard a rendu les clés du logement 2 rue de la rivière bleue le 9 avril 2019 le procès-verbal contient des photos actuelles du logement sur lesquelles on peut voir l'état désastreux dans lequel Mme Diard a laissé le logement. Un état des lieux complets sera fait par la commission logement. Monsieur le maire propose aux conseillers de ne pas rembourser la caution de Mme Diard. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas rendre la caution de madame Diard compte tenu des différents éléments.

- Badges déchèterie : Madame Keller fait part d'une information comme quoi les badges de la déchèterie ne pourrait être retiré qu'à la communauté de commune de Montdidier. Monsieur le maire lui répond que l'information est erronée. La personne en charge de délivrer les badges à Roye était en congé maladie et non remplacée. De ce fait, les administrés ont été dirigés vers Montdidier provisoirement.
- Ardoises église : Monsieur Boddaert prévient le conseil que des ardoises sur la droite de l'église sont décrochées. Monsieur le maire l'informe que le sinistre a déjà été signalé à l'assurance qui nous a déjà versé des indemnités et qu'un devis a été établi par l'entreprise Jouard.
- Nettoyage église : Monsieur Boddaert demande si le nettoyage de l'église est maintenu le 18 mai Monsieur le maire propose que compte tenu du faible nombre de participants de reporter à une date ultérieure. Les membres du conseil municipal décident d'effectuer le nettoyage le 22 juin 2019.

Séance levé à 20h34.

Réunion du conseil municipal du 16 mai 2019.

- **Délibération 05_2019 : Approbation du Compte Administratif 2018 - Eau**
- **Délibération 06_2019 : Approbation du Compte de Gestion 2018 - Eau**
- **Délibération 07_2019 : Affectation de résultat – Eau**
- **Délibération 08_2019 : Budget Primitif 2019 – Eau**
- **Délibération 09_2019 : Approbation du Compte Administratif 2018 - Commune**
- **Délibération 10_2019 : Approbation du Compte de Gestion 2018 - Commune**
- **Délibération 11_2019 : Taux d'imposition 2019**
- **Délibération 12_2019 : Subventions 2019**
- **Délibération 13_2019 : Affectation de résultat – Commune**
- **Délibération 14_2019 : Budget Primitif 2019 – Commune**
- **Délibération 15_2019 : Remplacement du 2^{ème} adjoint**
- **Délibération 16_2019 : Régie de recettes et d'avances ALSH**

NOM et prénom	Présents	Absents non excusés	Absents excusés/Pouvoir	Signature
LAMAIRE François	X			
MOREL Nadine	X			
CARPENTIER Jean-François	X			
BODDAERT Dominique	X			
FOULON Françoise	X			
KELLER Lysiane	X			
BOITEL Catherine	X			
BEZAULT Bernard	X			
OYON René	X			
DELIMAUGES Didier	X			
LEPERE Vincent		X		
SWAENPOEL François	X			